



Equip[®] Power

Herbicide pour maïs.

Indications autorisées

Graminées, dicotylédones.

Application selon le mode d'emploi.

Attention: bien agiter avant l'emploi.

Informations sur le produit

Homologation: W 6811

Formulation: Dispersion dans l'huile (OD)

Matières actives: 3,06 % (30 g/l) Foramsulfuron [sous forme 3,21 % (31,5 g/l) Foramsulfuron-Sodium]+ 1,02 % (10 g/l) Thiencarbazone + 0,1 % (1 g/l) Iodosulfuron-Méthyle-Sodium

Antidote: 1,53 % (15 g/l) Cyprosulfamide

Groupe de résistance HRAC: B

Coformulants à déclarer: Docusate sodium (CAS 577-11-7); Solvant naphta (pétrole), aromatique léger (CAS 64742-95-6)

Mode d'action

Equip Power est un herbicide à large spectre pour le désherbage du maïs en post-levée. Il contient trois matières actives systémiques de la famille des sulfonylurées (inhibiteurs de la synthèse de l'acétolactase) ainsi qu'un safener (antidote). Les trois matières actives à action systémique ont un effet foliaire très performant. Après absorption, les matières actives sont rapidement transportées dans les plantes et la croissance des adventices est fortement freinée. Le dépérissement total de la flore adventice peut s'étaler sur plusieurs semaines. La matière active Thiencarbazone possède en plus aussi un effet résiduaire qui permet de contrôler les adventices levants plus tardivement. Le safener Cyprosulfamide garantit une dégradation rapide des matières actives dans les plantes culturales et assure ainsi une bonne sélectivité jusqu'au stade 6 feuilles du maïs. En comparaison, la dégradation dans les adventices et graminées sensibles est beaucoup plus lente.

Emploi sur grandes cultures

Maïs

Recommandations standard – y compris en zones karstiques

- **1,5 l/ha.**

Traiter au stade BBCH 13-16 de la culture.

Pour contrôler un éventuel enherbement tardif (p. ex. digitaires), il est possible d'effectuer un traitement complémentaire avec Laudis.

- **1,25 l/ha + 1,0 l/ha Spectrum** (Dimethenamid-P)

Traiter au stade BBCH 12-13 de la culture.

Permet de renforcer l'effet résiduaire contre les levées tardives de mauvaises herbes et millets.

Recommandation sur semis en bandes fraisées

- **1,5 l/ha** ou

- **1,5 l/ha + 1,0 l/ha Spectrum** (Dimethenamid-P)

Sur semis en bandes fraisées (traitements de toute la surface), appliquer Equip Power en post-levée (BBCH 11-13) env. 10-15 jours après le semis. Si Roundup PowerFlex a été appliqué au préalable, Equip Power peut être appliqué un peu plus tard.

Autres recommandations

- **1,25-1,5 l/ha + 0,3-0,5 l/ha Banvel 4S.**

Amélioration de l'action contre la morelle noire, le chardon des champs et les liserons.

Traiter au stade BBCH 13-16 de la culture.

- **1,5 l/ha**

Pour lutter contre le souchet comestible, contacter notre service technique.

Ne pas traiter Equip Power sur le maïs de multiplication, le maïs doux et des cultures stressées.

Max. 1 traitement par culture.

Prescriptions

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions du service d'homologation.

SPe3 1,0-1,25 l/ha: Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation.

SPe3 1,5 l/ha (> 1,25 l/ha): Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.

SPe 3 (1,0-1,25 l/ha): Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN).

SPe 3 (1,5 l/ha ou >1,25 l/ha): Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN).

Ces distances peuvent être réduites en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.

Pour protéger les tiers respecter une zone tampon non traitée de 3 m des zones résidentielles et des installations publiques. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.

ORR: Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

Spectre d'efficacité

Efficacité très bonne à bonne: Agrostide jouet du vent, bromes, chiendent rampant (au stade 4-6 feuilles), dactyle aggloméré, folle avoine, panic pied-de-coq, panicum spp., pâturin annuel, ray-grass d'Italie (y c. touffes), repousses de céréales, sétaires, vulpin des champs; amarantes, ambrosie à feuilles d'armoise, arroche étalée, bident tripartite, bleuet, capselle bourse à pasteur, éthuse ciguë, gaillet gratteron, galinsoga à petites fleurs, laiteron des champs, lamier pourpre, matricaire camomille, mercuriale annuelle, morelle noire, mouton des oiseaux, moutarde des champs, myosotis des champs, ortie royale, pensée des champs, ravenelle, renouées, repousses de colza, repousses de tournesol, séneçon vulgaire, tabouret des champs, vesce commune; luzerne.

Efficacité bonne à suffisante (avec 1,5 l/ha): Chardon des champs, chénopodes, fumeterre officinale, géraniums, liseron des champs, rumex, souchet comestible (selon conseils).

Efficacité insuffisante (partielle): Digitaire sanguine; dent de lion, plantains, prêle des champs, repousses de pommes de terre, véroniques.

Sélectivité

Equip Power, appliqué selon le mode d'emploi, est sélectif envers le maïs. Les variétés internationales suivantes peuvent mal réagir aux herbicides: Aabsolut, Bielik, Cladio, EE3315, Fjord, Golduval, GZ Aldera, Kluni cs, Nathan, Nescio, Prinz, Rival, SM51.135, Tango. Ne pas traiter le maïs doux et le maïs de multiplication. Ne pas traiter une culture ayant souffert du gel, de la bise, d'eau stagnante, de sécheresse, de carences nutritives ou toute autre cause. Traiter uniquement des plantes sèches et par température favorisant la croissance (max. 22°C). Après d'importantes précipitations, attendre 2-3 jours afin que la cuticule se reforme. Dans tous les cas, ne pas ajouter d'huile herbicide lors de conditions critiques.

Cultures suivantes

En conditions normales et lors de traitements jusqu'à fin mai, il n'y a aucune restriction pour la culture suivante après la récolte. Lors de traitements plus tardifs, il est nécessaire de labourer. Lors d'un retournement prématuré de la culture, il est possible de ressemer du maïs. Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

Miscibilité

Equip Power s'applique généralement seul. Pour renforcer l'effet résiduaire, il est possible de mélanger un solo-Dimethenamid-P (p. ex. 1.0 l/ha Spectrum). Un mélange avec un produit à base de Dicamba (bas dosage) est également possible (p. ex. 0.3 l/h Banvel4S). Ne pas ajouter d'adjuvant (mouillant, huile herbicide ou autre activateur) ou un engrais foliaire.

Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

Préparation de la bouillie

Bien agiter avant l'emploi.

Verser le produit directement dans la cuve remplie à moitié d'eau et avec le brasseur enclenché puis compléter la quantité d'eau nécessaire. Lors de mélanges, ajouter d'abord les produits solides et verser les produits liquides seulement après leur dissolution complète. Les produits liquides à base de Dicamba sont à ajouter en dernier. Appliquer la bouillie de suite après la préparation.

Nettoyage

Afin d'éviter des dégâts sur les cultures à traiter ensuite, il est nécessaire après l'emploi de sulfonilurées de nettoyer intensivement le pulvérisateur, y compris filtres, tuyaux, barre et buses. Rincer une première fois le pulvérisateur avec de l'eau, puis répéter le rinçage avec au min. 100-150 litres d'eau en y ajoutant un produit de nettoyage comme Agroclean, All Clear Extra, P-3 Asepto et P-3 Trial (0,3 %) ou Calgonit DA (0,5 %). Avant la vidange, laisser marcher le brasseur pendant 2 minutes environ.

Protection de l'utilisateur

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection, + un masque de protection respiratoire (A2) + des lunettes de protection.

Application de la bouillie: Porter des lunettes de protection ou une visière. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Protection des jeunes travailleurs: L'utilisation de ce produit à titre professionnel par des jeunes travailleurs est restreinte ou complètement interdite. Les bases légales ainsi que les dispositions précises en la matière figurent à la section 15 de la fiche de données de sécurité (Equip Power; W 6811).

Protection de la maternité: L'utilisation de ce produit à titre professionnel par des femmes enceintes ou des mères qui allaitent est restreinte ou complètement interdite. Les bases légales ainsi que les dispositions précises en la matière figurent à la section 15 de la fiche de données de sécurité (Equip Power; W 6811).

Entreposage et élimination

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé de façon étanche dans un endroit sec, frais (hors gel) et bien ventilé. Rincer soigneusement l'emballage vide et l'éliminer avec les ordures ménagères. Remettre les restes de produit à la déchetterie communale, dans un centre de ramassage des déchets spéciaux ou au point de vente pour élimination. La réutilisation de l'emballage vide est interdite.

Symboles et indications de danger

GHS05



Corrosif
GHS07



Attention dangereux
GHS08



Dangereux pour la santé
GHS09



Dangereux pour le milieu aquatique

Mentions de danger et conseils de prudence

EUH208: Contient du Polyglycol ether. Peut déclencher une réaction allergique.

EUH401: Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H351: Susceptible de provoquer le cancer.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P280: Porter des gants de protection/une tenue de protection/des lunettes de protection ou une visière.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale. Interdiction de réutiliser l'emballage.

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Téléphone d'urgence Tox Info Suisse: 145 ou 044 251 66 66.

Mention d'avertissement

Danger

Détenteur de l'homologation / Distribution

Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Peter-Merian-Str. 84
4052 Basel
Tél. 031 869 16 66
www.agrar.bayer.ch

Marque enregistrée

Bayer Group

Limitation de la responsabilité

La qualité de ce produit, le mode d'emploi et les mesures de précaution correspondent aux exigences des instances officielles. Des facteurs tels que p. ex. structure du sol, traitements sur culture précédente et suivante, variété, conditions climatiques, formation de résistance, etc., peuvent avoir des répercussions parfois imprévisibles. Le risque qui s'en suit est à la charge de l'utilisateur. De plus, nous déclinons toute responsabilité en cas d'emplois et de dosages non homologués et en cas d'emplois, de dosages et de mélanges non recommandés par nous.

Remarques générales concernant l'utilisation des données

1. Impérativement observer le mode d'emploi imprimé resp. fourni avec l'emballage. Les données correspondent à l'état actuel des connaissances et informent sur les produits et leurs possibilités d'utilisation.
En respectant les prescriptions d'utilisation sur le mode d'emploi, les produits sont adaptés pour les indications homologuées. Nous garantissons que la composition des produits dans leurs emballages originaux fermés correspond aux informations indiquées sur l'étiquette. Nous déclinons toute responsabilité pour toute conséquence négative directe ou indirecte consécutive à un stockage ou une utilisation des produits contraire aux instructions.
Une multitude de facteurs locaux ou régionaux comme par exemple les conditions pédoclimatiques, la variété, le stade d'application, la présence de résistance sur la parcelle, les mélanges avec d'autres produits, etc. peuvent avoir une influence sur l'efficacité des produits. En conditions non optimales, il n'est pas exclu que ces facteurs puissent avoir comme conséquences une diminution de l'efficacité des produits ou un endommagement de la culture. Pour de telles conséquences, le fabricant ou le distributeur ne peut pas être tenu pour responsable.
2. Les données ne doivent pas être modifiées. Si des données sont remises à des tiers intégralement ou par extraits, elles doivent contenir les informations suivantes:
 - Bayer CropScience est propriétaire des données
 - Etat des données
 - Réserves selon condition 1
3. Lors de la remise d'un extrait à des tiers, le transmetteur prend la responsabilité concernant l'exactitude des données fournies.

État: 15.05.2025